

**LISTE DES DELIBERATIONS PRISES
PAR LE COMITE SYNDICAL LE 6 MARS 2024**

N°01/24 : Actualisation des statuts du Syndicat mixte

N°02/24 : Modification du tableau des effectifs

N°03/24 : Convention de partenariat 2024-2026 entre le Syndicat mixte et l'Agence d'Urbanisme Catalane

N°04/24 : Contrat de prestation de quasi-régie (« In House ») entre le Syndicat mixte et l'Agence d'Urbanisme Catalane pour la formalisation du dossier de SCOT révisé.

N°05/24 : Renouvellement de l'adhésion du Syndicat mixte à l'association OPENIG pour l'exercice 2024.

N°06/24 : Adoption du Règlement Budgétaire et Financier du Syndicat mixte

N°07/24 : Fixation des durées d'amortissement des immobilisations en M57 à compter du 1^{er} janvier 2024

N°08/24 : Débat d'Orientation Budgétaire

N°09/24 : Ordre de mission permanent 2024 pour l'agent du Syndicat mixte